# Informations générales

Email de contact : None

Date de signature du CRTE : 08 avril 2022

Nature juridique de la structure porteuse : Communauté d’Agglomération

Nom de la structure porteuse : Communauté d’Agglomération Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart

Si protocole de préfiguration : date de signature : None

# Signataires

Nature des signataires du CRTE :

* Prefecture de l’Essonne
* Prefecture de la Seine et Marne
* nom : CA Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart, SIREN : 200059228, nature : CA

# Stratégie

Nature des documents stratégiques et plans-programmes préexistants :

* PLH
* SCOT
* PCAET

Liste des contrats figurant dans le CRTE :

* Contrat de transition écologique
* Projets partenariaux d’aménagement
* ORT
* Contrat de ville
* OPAH

Liste des programmes de l’ANCT intégrés :

* Action cœur de ville
* Petits villes de demain
* Territoires d’industrie

Liste des orientations stratégiques, axes, ambitions, volets, objectifs… :

* La transition écologique et le développement d’un nouveau modèle urbain
* placer l’aménagement du territoire au coeur de la transition écologique
* Développer une agriculture de proximité au service d’une alimentation saine
* Préserver et restaurer les continuités écologiques
* Affirmer et porter un nouveau modèle de gestion des ressources territoriales
* développer une stratégie forte en matière ’energies renouvelables et de récupération à l’échelle du grand Paris sud
* Conduire une politique volontariste en matière de préservation et de maitrise publique sur l’ensemble du cycle de l’eau bien commun et service essentiel
* faire de la gestion durable des déchets un levier essentiel du projet de transitoin écologique du territoire
* La transition sociale et l’évolution du territoire vers une ville complète et du bien-vivre
* construire une agglomération inclusive, un objectif pour toutes les politiques publiques
* Développer les transports collectifs et les modes doux de proximité
* Faire rayonner les polarités et centralités du territoire
* Garantir les conditions territoires et sociales d’un développement métropolitain
* Valoriser à l’échelle métropolitaine les ressources naturelles et paysagères de Grand Paris Sud
* Ouvrir le territoire à la métropole et au monde

Réalisation d’un diagnostic initial du territoire : Oui

Mise à jour du projet de territoire avec l’élaboration du CRTE : Non

# Plan d’action

Domaines d’action publique couverts :

* Efficacité énergétique
* Circuits courts agricoles
* Pratique agricole durable, agro-écologie
* Restauration et alimentation durable
* Espaces publics, espaces verts
* Gestion quantitative et qualitative de l’eau
* Infrastructure(s) et réseaux (numérique, eau,chaleur…)
* Education
* Culture et patrimoine
* Sport
* Loisirs
* Mobilités douces
* Organisation des déplacements
* Commerce, artisanat de proximité
* Sûreté et sécurité
* Usages et inclusion numériques
* Ecologie industrielle et économie collaborative

Nombre de fiches action (opération prête à démarrer) : 116

Nombre de fiches projet (opération à travailler) : 16

# Gouvernance et évaluation

composition du COPIL :

* Prefectures
* nom : CA Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart, SIREN : 200059228, nature : CA

Liste des instances de partenariat mobilisées ou créées :

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du COPIL : None

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du comité technique : None

Liste des partenaires socio-économiques :

Démarches de co-construction du CRTE : -

Existence d’un volet de coopération interterritoriale (dont volet transfrontalier) : Oui

Domaines d’action publique de la coopération interterritoriale : None

Définition d’indicateurs de suivi des objectifs opérationnels du CRTE : NC

État des lieux écologique renseigné à l’aune des 13 indicateurs du socle national : Oui

Recours à la grille d’analyse ex-ante des actions :

# Ingénierie et financement

Recrutement d’un chef de projet / chargé de mission dédié : -

Recrutement d’un volontaire territorial en administration : -

Mobilisation de l’ingénierie locale : -

Mobilisation d’une ingénierie externe :

Existence d’une maquette financière annexée (ou d’un état récapitulatif des différents financements) au jour de la signature du contrat : Oui

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses de fonctionnement : -€

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses d’investissement : 250.53M€

Montant total en euros des engagements financiers des collectivités locales et leurs établissements publics : -€

Montant total en euros des engagements financiers de l’Etat et de ses opérateurs Plan de relance : -€

Montant total en euros des engagements financiers de l’Etat et de ses opérateurs hors plan de relance : -€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements européens : -€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements privés : -€

Montant en euros des engagements financiers de la Banque des territoires : - €